

CPJEPS

# Mention animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle

**CAP (NIV. 3)**  
Titre inscrit au RNCP (fiche 39927)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le CPJEPS répond aux exigences légales pour exercer en animation. Il prépare à gérer des activités et la vie quotidienne en structure de loisirs. L'animateur agit sous supervision, avec autonomie dans l'encadrement.

**Aptitudes à l'emploi - Sens des responsabilités - Pédagogie - Aisance relationnelle - Sens de l'observation - Bonne condition physique**

**Compétence - Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle**

- > Choisir une activité adaptée aux publics en mobilisant différents domaines d'activités
- > Définir le contenu d'une séance d'activités en alignant méthodes et outils sur le projet de la structure
- > Animer en sécurité des séances d'activités pour encourager la participation, notamment des publics en situation de handicap
- > Réaliser un bilan des séances via des outils d'évaluation pour améliorer les futures interventions

**Compétence - Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle**

- > Aménager les temps de vie quotidienne en sécurisant les besoins des publics, notamment en situation de handicap
- > Encadrer un groupe en sécurité dans les temps de vie quotidienne pour favoriser le vivre ensemble

**Compétence - Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle**

- > Identifier sa place et les acteurs de la structure pour participer à son fonctionnement
- > Agir en équipe en proposant des activités pour contribuer au projet de la structure
- > Accueillir les publics en adaptant la communication pour les accompagner dans la découverte d'activités diversifiées

## FORMATION

### Durée

De 12 à 14 mois.

### Dates de rentrées

Entre septembre et février

### Lieux de formation possibles

- > DPSA - Valence (26)
- > CEMEA BRETAGNE - Brest (29)
- > CEMEA NOUVELLE-AQUITAINE - Bordeaux (33), Pau (64), Brive (19), Gueret (23)
- > PSA SAVOIE - Bassens (73)
- > CREPS AURA - Vallon Pont d'Arc (07)

### Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO et gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

## MODALITÉS & DÉLAIS DE RECRUTEMENT

Étude du dossier et entretien individuel. L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date. Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site.

## PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus\* à la signature du contrat d'apprentissage

Être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants

- a minima, le certificat de compétences de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent ;
- le certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) assorti de la validation de la formation « maintien-actualisation des compétences obligatoires » (MAC), le cas échéant ;

Être capable de prendre en charge en sécurité un groupe lors d'une activité éducative ou socioculturelle.

\*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

## DÉBOUCHÉS

### Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du CPJEPS anime des activités et de la vie quotidienne dans des structures de loisirs et d'animation socioculturelle. Il prépare, conduit et évalue des séances d'activités adaptées aux publics, notamment les enfants et adolescents, tout en organisant la vie quotidienne en sécurité. Il intervient dans des accueils périscolaires, de loisirs, ou des séjours de vacance

### Emplois accessibles

- > Postes : Animateur d'activités et de vie quotidienne, Animateur de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents, Animateur culturel ou ludique, Encadrant de groupes en accueil collectif de mineurs, Technicien d'animation en structure socioculturelle
- > Secteurs : Accueils collectifs de mineurs, Structures d'animation socioculturelle, Loisirs et activités pédagogiques, Collectivités territoriales, Entreprises du secteur de l'animation et du lien social

### Poursuite d'études

- Une fois le diplôme obtenu
- il est possible d'intégrer un cursus universitaire (niveau 4) ou de poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 4 (équivalent BAC).

### Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences ou de passerelles.

## ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :  
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



CPJEPS

# Mention animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle

**CAP (NIV. 3)**  
Titre inscrit au RNCP (fiche 39927)

## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Compétences	Modalités d'évaluations
<b>RNCP39927BC01 - Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle</b>	La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de : - la production d'un document personnel écrit comprenant trois préparations de séances d'activités, une pour chacun des domaines choisis (expression, activités physiques et activités scientifiques et techniques...) ; - une mise en situation professionnelle de conduite d'une des trois séances d'activités préparée ; - un entretien composé d'un temps de bilan suite à la séance animée et d'un temps de questionnements et d'échanges à partir du document comprenant les trois préparations de séances d'activités.
<b>RNCP39927BC02 - Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle</b>	La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de : - la production d'un document personnel présentant deux actions d'animation de vie quotidienne encadrée par le candidat dans sa structure d'alternance - un entretien composé d'une présentation orale par le candidat d'une des deux actions d'animation de vie quotidienne et d'un temps de questionnements et d'échanges à partir de cette présentation et du document écrit personnel du candidat.
<b>RNCP39927BC03 - Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle</b>	La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de : - la production d'un document personnel présentant la structure du candidat, son environnement professionnel ainsi que sa contribution au fonctionnement de celle-ci - un entretien composé d'une présentation orale de la structure, de son projet, de l'équipe et de la place du candidat au sein de celle-ci et d'un temps de questionnements et d'échanges à partir cette présentation et du document écrit personnel du candidat.